

## Plaider l'hospitalité ordinaire envers les personnes réfugiées

Pourquoi est-il important de se saisir avec force de la question des réfugiés et du défi de leur protection? Tout simplement parce que les mobilisations en faveur de leur protection doivent donc être comprises comme des moments d'invention démocratique et des actes de production de citoyenneté.

En ce sens, nous leur devons être collectivement redevables, car la conscience de leur condition permet d'élargir l'univers des possibles et de dire l'inacceptable de leur condition. Et c'est peut-être là que résident la vérité du politique et la portée instituante *du droit d'avoir des droits*, dès lors qu'il n'y a pas une référence irréversible à partir de laquelle l'ordre social puisse être à jamais fixé. Celui-ci, bien que juridiquement établi, doit constamment être à la recherche de ses fondements et de sa légitimité.

Et c'est notamment dans la contestation et dans la revendication de ceux et celles qui sont exclus de la dignité que cette légitimité trouve son ressort le plus efficace. Sous cet angle, le migrant et le réfugié représentent d'excellents analyseurs de l'inconscient social et collectif d'une société. C'est ce que cela révèle de notre rapport à la société.

Sur ces questions, nous ne pouvons cependant pas tout attendre des États. Il faut aussi compter sur la société et la mobilisation collective. Non pas parce que les États ne sont pas capables de faire mieux en matière d'immigration, mais parce que tout porte à croire, au vu de leurs pratiques, que telle n'est pas la préoccupation des élites au pouvoir. Cela ne veut pas dire qu'on les décharge de leur responsabilité sur cet enjeu.

Dès lors, notre plaidoyer en est un pour la solidarité et l'entraide avec les groupes partenaires qui œuvrent auprès des personnes migrantes. Cela est important pour briser l'isolement de celles qui se trouvent en situation de précarité ou d'exclusion, en raison de la contradiction violente entre les nécessités de leur existence et le pouvoir des intérêts dominants incorporés dans les pratiques de nos États.

Plus fondamentalement, tout cela nous invite à un effort de réflexion en vue de nous faire prendre conscience des grands reculs que connaissent nos sociétés en matière d'accueil et d'hospitalité. Cette dernière doit toutefois

*Suite de la page 7*

être repérée dans les initiatives les plus ordinaires des gestes de solidarité. Il faut aussi l'expurger de la part d'extraordinaire qu'on lui attribue.

Il faut plutôt lui donner une définition plus humble pour mieux la réinscrire dans la proximité d'un monde où les étrangers ne sont pas des héros de la liberté et où les citoyens établis ne débordent pas d'altruisme. L'hospitalité commence là où s'exprime une critique de la désignation injurieuse.

Toute dénonciation d'une mise à l'écart est déjà productive en soi d'une communauté de sensibilité où l'étranger peut trouver à se nicher. Faire l'éloge de l'hospitalité, et la pratiquer en dépit de tout, consiste au fond à faire en sorte que l'inconditionnel, qui est tout simplement l'humain, entre dans la réalité.

Mouloud Idir, responsable du secteur  
Vivre Ensemble au Centre justice et foi

## Nos défunts

ANJOU, QC  
Mme Anne-Marie St-Laurent

GATINEAU, QC  
Mme Marie-Paule Gauthier

MONTRÉAL, QC  
M. Guy Lavoie  
Mme Jacqueline Ménard

RICHELIEU, QC  
F. Majella Demers, o.m.i.  
F. Gaston Comtois, o.m.i.

RIMOUSKI, QC  
P. Clément Alary, o.m.i.

ROCKLAND, ON  
Roland Desjardins

SHERBROOKE, QC  
Sr Jacqueline Martineau